

ADOPTER UN ENFANT PORTEUR DE L'HÉPATITE B

L'hépatite B et la transmission de la maladie

L'hépatite B est une maladie infectieuse du foie causée par le virus de l'hépatite B. Le virus se transmet quand le sang ou d'autres liquides organiques d'une personne infectée entrent dans le corps d'une personne non infectée. Par exemple, d'une mère infectée à son enfant pendant l'accouchement. Les femmes porteuses du virus ont 4 % de chance de transmettre le virus de l'hépatite B au bébé lors de l'accouchement. L'hépatite B **ne** se transmet **pas** par la nourriture, l'eau, le partage d'ustensiles, les accolades, les baisers, la toux, les éternuements ou d'autres contacts courants.

Les symptômes de l'hépatite B

La plupart des bébés et des enfants n'auront pas de symptômes de l'hépatite B et sembleront pour la plupart en bonne santé. Dans certains cas toutefois, l'infection initiale peut causer une maladie aiguë qui se manifeste par une perte d'appétit, de la fatigue, des douleurs articulaires, musculaires ou gastriques, de la diarrhée ou des vomissements et une peau ou des yeux jaunes (jaunisse).

Une infection aiguë se transforme-t-elle toujours en maladie chronique (à long terme)?

Les chances que la maladie devienne chronique dépendent de l'âge. Une infection en bas âge, quand le système immunitaire n'est pas totalement développé, résulte habituellement en une infection chronique. Environ 90 % des bébés infectés et 50 % des jeunes enfants infectés développeront la maladie chronique. Dans de **rares** cas, des bébés et des enfants guériront spontanément et élimineront la maladie.

Comment diagnostique-t-on le virus de l'hépatite B?

Plusieurs tests sanguins permettent de déterminer si une personne est porteuse du virus de l'hépatite B. Le test le plus important est l'antigène de surface du virus de l'hépatite B (HBsAg). Un résultat HBsAg positif (+) indique que votre enfant est porteur du virus de l'hépatite B. D'autres tests détermineront si votre enfant a une infection aiguë ou chronique.

Quels seront les effets de l'hépatite B chronique sur la vie de mon enfant?

« L'hépatite B chronique n'est pas synonyme de mort » écrit la Dr. Jerri Ann Jenista, une experte respectée en santé des enfants adoptés et des maladies infectieuses. « Bien que les données soient encore incomplètes, nous réalisons que la majorité des cas porteurs de l'hépatite chronique n'auront jamais d'effets secondaires causés par leur infection. Avec un suivi minutieux, la plupart des enfants qui ont l'hépatite B chronique peuvent espérer avoir une vie normale. »¹

Toutefois, vous devez savoir qu'un enfant qui a une infection à l'hépatite B a un plus grand risque de développer des lésions au foie (cirrhose) et un cancer du foie plus tard dans sa vie. Nous n'avons pas de données sur l'évolution des enfants infectés qui ont été adoptés et qui vivent selon les standards nord-américains différents de ceux de leur pays d'origine. Toutefois, des données sur les Chinois et les Eskimos de l'Alaska indiquent qu'environ 1 personne porteuse sur 4 risque de développer des complications (p. ex., cirrhose, maladie du foie dégénérative). L'alcool

ainsi que certains agents chimiques et médicaments peuvent aggraver la condition. Toutefois, il est possible d'éviter ces substances.¹

Dois-je déclarer que mon enfant est porteur de l'hépatite B à la garderie, à l'école, etc.?

Non. Les renseignements sur la santé de votre enfant sont confidentiels. Ce droit à la vie privée ne peut pas être enfreint. Certains établissements (p. ex., les garderies privées) peuvent avoir une politique qui exige la déclaration des problèmes de santé. Toutefois, c'est à vous de décider si vous respectez cette politique ou non. Si vous décidez de ne pas déclarer cette information, l'établissement pourrait refuser votre enfant.

De quel suivi mon enfant aura-t-il besoin?

Un enfant en santé qui a l'hépatite B chronique aura besoin d'un suivi annuel pour un examen physique et des tests sanguins :

- Panel hépatite B — pour évaluer les niveaux d'antigène de surface (HBsAg) et les anticorps de surface et du noyau du virus de l'hépatite B.
- Études sur les enzymes hépatiques — pour vérifier si le foie est endommagé.

À l'adolescence, l'enfant pourra être vu deux fois l'an, généralement par un spécialiste. Il subira un test sous la forme d'un ultrason ou un test sanguin qui vérifie une protéine associée au cancer du foie.

Des évaluations plus régulières sont nécessaires si l'enfant ne grandit pas ou ne se développe pas normalement, s'il est atteint d'autres infections ou si ses enzymes hépatiques sont très élevées. Ces enfants pourraient suivre un traitement anti-viral, soit Interferon ou lamivudine.

À mesure que votre enfant qui a une infection chronique à l'hépatite B grandira, il vous faudra considérer d'autres aspects de la maladie :

- Les partenaires sexuels doivent se faire vacciner contre l'hépatite B.
- Les enfants nés d'une femme qui a l'hépatite B doivent recevoir le vaccin (la première dose 24 heures après la naissance) et recevoir les immunoglobulines anti-hépatiques B pour prévenir la transmission du virus de la mère à l'enfant à la naissance.

Comment les membres de la famille peuvent-ils se protéger d'une infection à l'hépatite B?

Pour être bien protégé, il faut recevoir le vaccin contre l'hépatite B avant de se rendre au Viêt-Nam. Vous recevrez trois injections sur une période de six mois. Les deux premières injections sont données à un mois d'intervalle. La troisième injection est donnée six mois après la première. Pour une protection maximale, assurez-vous d'avoir reçu les trois injections.

Quelles sont les ressources offertes aux enfants et aux familles?

De nombreuses ressources offrent soutien et information :

- Articles sur l'hépatite B chez les enfants adoptés (en anglais): <http://www.comeunity.com/adoption/health/jenista2.html>
- Fondation canadienne du foie <http://www.liver.ca/fr/Home.aspx>
- Centres de contrôle et de prévention des maladies (en anglais): www.cdc.gov/hepatitis
- Hepatitis Foundation International (en anglais) www.hepfi.org

- Hépatite B. Organisation mondiale de la santé. Department of Communicable Diseases Surveillance and Response. 2002 (en anglais).
http://www.who.int/csr/disease/hepatitis/HepatitisB_whocdscsrlyo2002_2.pdf
- Hepatitis Foundation International (en anglais) <http://www.hepfi.org/>
- HepNet - The Hepatitis Information Network (en anglais) <http://www.hepnet.com/>
- PK Kids - Parents of Kids with Infectious Diseases (en anglais) <http://www.pkids.org/>
- Informations sur l'hépatite B http://www.hepinfo.fr/whatishep2_0.html
- L'hépatite virale, feuillet de L'agence de santé publique du Canada http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/ccdr-rmtc/01vol27/27s3/index_f.html
- Agence de la santé publique du Canada http://www.phac-aspc.gc.ca/hcai-iamss/bbp-pts/hepatitis/hep_b-fra.php
- Meanomadis, article sur l'hépatite B
http://www.meanomadis.com/content/show_articles.asp?ID=170

1. Traduction libre de Jenista JA. Is there life after hepatitis B? Disponible en ligne : <http://catalog.com/fwcfc/livingwithhepb.html>